

A retourner à l'adresse suivante :

VIDAL – Administration des ventes
21 rue Camille Desmoulins - 92789 Issy les Moulineaux Cedex 9
Email : commandes@vidal.fr

Offre réservée aux chirurgiens-dentistes

Votre abonnement

VIDAL expert 2022 (1 abonnement par praticien)

VIDAL expert
Dentiste

50 % de réduction
sur votre abonnement mensuel

13,5 € TTC/mois au lieu de 27 € TTC/mois*
pour toute souscription avant le 31/12/2022



* Abonnement réservé aux nouveaux clients (un abonnement par praticien) souscrivant à VIDAL expert au tarif de 13,5 € TTC/mois pendant les deux premières années d'abonnement puis tarif VIDAL expert en vigueur.

Vos coordonnées

Cabinet médical*

Adresse*

Code postal* Ville*

Tél.* Pays*

Nom du logiciel médical*

Nom* Prénom*

RPPS*

Spécialité*

E-mail nominatif*

* Champs obligatoires.

Adresse de facturation

(à compléter si coordonnées différentes)

Établissement payeur*

Adresse postale*

Code postal* Ville*

Tél.*

E-mail**

** Dans le cadre de la dématérialisation, merci d'indiquer l'e-mail du contact de facturation.

Votre règlement

Abonnement pour une durée initiale de 1 an,
tacitement reconductible.

Prélèvement mensuel (13,5 € TTC/mois)

Prélèvement annuel (162 € TTC/an)

Merci de joindre votre RIB

Votre signature

Je reconnais avoir pris connaissance des Conditions Générales de Vente annexées au présent bon de commande et notamment du fait que passer commande vaut acceptation desdites conditions.

Fait à : Le :

Signature :

Dans le cadre de la souscription à un produit VIDAL, des données à caractère personnel sont traitées par VIDAL France en sa qualité de responsable de traitement. Ces données sont notamment l'identité, les coordonnées professionnelles et les données relatives à l'activité professionnelle du souscripteur (lorsque le souscripteur est une personne physique) ou des interlocuteurs désignés par le souscripteur (lorsque le souscripteur est une personne morale). Ces données sont traitées par VIDAL aux fins de (i) gérer sa relation avec le souscripteur (gestion de sa commande, support client, gestion des réclamations, facturation, gestion des paiements, etc.) et (ii) d'adresser des informations commerciales au souscripteur ou à ses interlocuteurs. Vous pouvez vous opposer à ces envois en cochant la case ci-dessous. VIDAL France est également amené à collecter des données anonymes visant à améliorer ses produits et services. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, de portabilité et d'opposition aux données personnelles vous concernant, que vous pouvez exercer en envoyant votre demande par e-mail à : dpo@ Vidal.fr. Pour plus d'informations, vous pouvez consulter l'intégralité de notre politique de traitement de vos données personnelles en Annexe 1 des Conditions Générales de Vente annexées au présent Bon de Commande.

Je ne souhaite pas recevoir d'informations ou communications de la part de VIDAL.

Service Clients VIDAL

N°Cristal 09 77 40 18 18

APPEL NON SURTAXE



service.clients@ Vidal.fr

CONDITIONS GENERALES DE VENTE DE L'OFFRE VIDAL EXPERT

VIDAL France, Société Anonyme au capital de 100 000 euros, immatriculée au RCS de Nanterre sous le numéro 552 082 273, dont le siège social est situé au 21 rue Camille Desmoulins – 92130 Issy-les-Moulineaux, (ci-après « **VIDAL** »), édite une base de données médicamenteuses à l'attention des professionnels de santé (ci-après la « **Banque de Données** »), ainsi que des APIs permettant l'interconnexion entre la Banque de données et un ou plusieurs logiciels édités par des tiers (ci-après les « **APIs** »), intégrant les différents services et solutions mis à disposition par VIDAL (ci-après les « **Produits Vidal** »).

L'Offre Vidal Expert (ou ci-après « **L'Offre Vidal** »), comprenant les Produits Vidal, est conçue pour les professionnels de santé libéraux exerçant en médecine ambulatoire et permet d'optimiser la prise en charge thérapeutique des patients, grâce à l'expertise de VIDAL dans le traitement de la connaissance médicale et de son intégration dans les outils utilisés par les professionnels de santé.

La signature du bon de commande ou d'un devis par le Client implique l'acceptation entière et sans réserve des présentes Conditions Générales de Vente (ci-après les « **CGV** ») à l'exclusion de tout autre document. Les commandes sont fermes et définitives, ce qui implique qu'aucune annulation ne sera acceptée.

1. OBJET

Les présentes CGV décrivent les modalités et conditions de vente et d'utilisation des Produits Vidal, applicables sans réserve à tous professionnels de santé libéraux ayant souscrit à l'Offre Vidal Expert pour l'utilisation des Produit(s) Vidal, par la signature d'un bon de commande ou d'un devis (ci-après le « **Client** »).

Le Client déclare avoir reçu, préalablement à sa souscription aux présentes CGV, toutes les caractéristiques informationnelles et techniques nécessaires à toutes précisions qu'il aura demandées concernant le mode de fonctionnement et le contenu de l'Offre VIDAL.

Les droits d'utilisation concédés par les présentes sont accordés pour les besoins propres du Client, ils sont non cessibles et non exclusifs et aucun droit de propriété intellectuelle n'est transféré aux termes des présentes.

2. DOCUMENTS CONTRACTUELS

Le présent Contrat est constitué :

- Du présent document intitulé « Conditions Générales de Vente » ;
- De l'Annexe 1 relative au traitement de données à caractère personnel ;
- Du bon de commande ou du devis signé par le Client.

Le Contrat conclu entre VIDAL et le Client (ci-après les « **Parties** ») exprime l'intégralité de l'accord des Parties à la date de signature par le Client du bon de commande ou du devis.

3. DUREE

Le Contrat entre en vigueur à compter de l'acceptation du Bon de commande ou du devis par le Client, ou à défaut, à la date d'envoi au Client de la licence (fichier licence API ou clé d'activation).

La licence à l'Offre Vidal (ci-après la « **Licence Vidal** ») est conclue pour une durée minimale d'un an. Au-delà, elle se renouvellera tacitement d'année en année, avec faculté de dénonciation à tout moment par l'une ou l'autre des parties moyennant le respect d'un préavis d'un mois.

4. DESCRIPTION DE L'OFFRE :

L'Offre Vidal comprend : Un droit d'accès, de consultation et de recherche au sein de la Banque de Données constituée notamment d'une sélection de fonds documentaires officiels principalement de nature normative et réglementaire, et de fonds documentaires réunissant des publications du groupe VIDAL (Recos).

- Un droit d'utiliser les APIs pour une interconnexion de la Banque de données avec le(s) logiciel(s) expressément nommé(s) dans le devis ou bon de commande accepté par le Client.
- Une assistance Client dans les conditions de l'article 5 ci-après.

L'Offre Vidal comprend notamment le Produit VIDAL Sécurisation, qui est composé des fonctions de sécurisation d'ordonnance qui sont déployées lors de l'installation du Produit interfacé avec le logiciel de l'Editeur, partenaire de VIDAL. L'utilisation de ce dispositif médical est strictement réservée aux professionnels de santé impliqués dans la prescription médicamenteuse ou sa dispensation.

VIDAL Sécurisation fournit, à la demande, une recherche de produits de santé et une analyse d'ordonnance d'une ou plusieurs lignes de prescription de médicaments pour un patient donné. Cette analyse liste un ensemble de risques avérés ou potentiels en rapport avec le profil du patient concerné. L'accès aux fonctionnalités d'alertes ou informations de sécurisation de la prescription est possible dans le cadre de l'utilisation de logiciels d'aide à la prescription ou à la dispensation édités par l'Editeur dans lequel les fonctions VIDAL Sécurisation sont intégrées.

5. CONDITIONS D'ACCES AUX PRODUITS

Le Client s'engage à n'utiliser la Licence à l'Offre Vidal qu'à titre personnel et exclusif.

Les Produits sont seulement accessibles au Client, étant précisé que le Client ne peut autoriser d'autres personnes à utiliser les Produits et qu'il s'expose à des pénalités en cas d'irrégularité constatée et engage sa responsabilité.

L'accès aux Produits Vidal par le Client se fait selon les modalités techniques suivantes :

- Soit un lien de téléchargement sur Internet (par email, à l'adresse mail communiquée lors de la commande) accompagné de la clé d'activation de la licence annuelle.

- Soit un fichier de licence API par une interconnexion avec la banque de données ou un logiciel édité par un tiers après téléchargement des APIs.

Une assistance client à l'utilisation du Produit est disponible par e-mail à l'adresse suivante : service.clients@vidal.fr. Toute difficulté liée à l'installation des Produits (hors prestation d'installation réalisée par VIDAL), l'accès à Internet ou la configuration du matériel du Client n'est pas couverte par l'assistance client.

VIDAL se réserve le droit de ne pas satisfaire une demande de souscription qui lui serait soumise.

6. CONDITIONS D'UTILISATION

L'ensemble des fonds documentaires et des données mis à la disposition du Client et des Utilisateurs Finaux par VIDAL dans le cadre du Contrat est protégé par le droit d'auteur, le droit sur les logiciels et le droit sur les bases de données, conformément aux dispositions du code de la propriété intellectuelle.

Le Client s'engage expressément :

- A utiliser les Produits ainsi que les fonds documentaires, informations, résultats des recherches et tous autres éléments obtenus par l'intermédiaire des Produits, que pour les seuls besoins de son activité professionnelle et dans le respect des intérêts et des droits patrimoniaux et moraux de leurs auteurs et de VIDAL ;
- A ne pas reconstituer ou tenter de reconstituer, à partir des données et/ou au moyen des Produits, une base de données visant à offrir directement ou indirectement, à titre gratuit ou onéreux, le même service ou un service comparable, à des personnes non autorisées, et/ou diffuser ou vendre, de quelque manière que ce soit, des données obtenues par l'intermédiaire des Produits VIDAL aux fins d'aider une personne à reconstituer, en tout ou partie, une telle base de données ou un service équivalent ;

- A préserver la confidentialité de sa clé d'activation ou de son fichier de licence et prendre des mesures nécessaires pour qu'aucun tiers, en quelque qualité que ce soit, n'ait accès à ses informations et puisse ainsi accéder illicitement aux Produits ;
- A informer immédiatement VIDAL en cas de vol, perte ou utilisation illicite de la clé d'activation ou du fichier de licence API.

Le respect par le Client des obligations précisées ci-dessus constitue une condition substantielle sans laquelle VIDAL n'aurait pas conclu le Contrat. En conséquence, VIDAL se réserve le droit de suspendre l'accès aux Produits Vidal et résilier le Contrat immédiatement et sans avoir à respecter un quelconque préavis dès lors que le Client ne respecte pas tout ou une partie des obligations précisées ci-dessus, et ce sans préjudice des dommages et intérêts qui pourraient être dus à VIDAL ni de toute autre voie de recours qui pourrait être exercée à l'encontre du Client.

Le Client déclare connaître et accepter les caractéristiques du Produit, et en particulier reconnaître :

- a) Qu'il lui appartient de vérifier que les Produits Vidal sont adaptés au logiciel tiers qu'il utilise
- b) Qu'il lui appartient de prendre toutes les mesures nécessaires pour s'assurer que les caractéristiques techniques de l'ordinateur et/ou du réseau informatique, lui permettent l'accès aux Produits.
Le Client reconnaît avoir pris connaissance des configurations minimales requises pour l'utilisation normale des Produits ;
- c) Le Client est le seul responsable de ses accès Internet
- d) Il appartient au Client de prendre toutes les mesures appropriées de façon à protéger ses propres données et/ou logiciels de la contamination par d'éventuels virus circulant sur

Internet ou contractés par tout autre moyen électronique.

Le Client sera informé, le cas échéant, des mises à jour de données disponibles.

Il appartient au Client d'intégrer ces mises à jour, le cas échéant. Le Client sera seul responsable des conséquences liées à l'absence d'intégration des mises à jour.

7. EVOLUTION

VIDAL se réserve la faculté de modifier, en cours d'exécution du Contrat, le contenu et les fonctionnalités des Produits. VIDAL pourra proposer des modules complémentaires, gratuits ou payants auxquels le Client aura le choix de souscrire ou non. Le Client sera informé desdites évolutions par publication sur le site ou par tout autre moyen adéquat.

Le Client est informé qu'en cas d'arrêt d'un ou des Produits, VIDAL pourra les remplacer par un autre produit équivalent en qualité, fonctionnalités et contenus. Le Client sera alors préalablement informé.

VIDAL se réserve également le droit de modifier la teneur des CGV à tout moment. Les nouvelles CGV entreranno en vigueur à compter de leur mise en ligne sur le site [vidal.fr](http:// Vidal.fr)

8. CONDITIONS FINANCIERES

La souscription au Produit est consentie moyennant le paiement par le Client du tarif annuel forfaitaire mentionné sur le devis ou le bon de commande signé par le Client. Le taux de TVA appliqué sera celui en vigueur à la date de facturation.

Une facture est établie et adressée au Client après communication de la clé d'activation ou fichier de la licence API, puis tous les ans, à la date d'anniversaire du contrat.

Le Client est informé que le tarif annuel forfaitaire mentionné sur le devis ou le bon de commande ne comprend pas les coûts d'accès à Internet, ni les coûts téléphoniques, ni les coûts d'accès à l'assistance client, qui demeurent entièrement à la charge du Client.

Le Client est également informé de ce que le tarif annuel forfaitaire mentionné sur le devis pourra faire l'objet d'une réévaluation chaque année en fonction de la variation de l'indice Syntec, suivant la formule suivante :

$$P = P_0 \times (S/S_0)$$

Où :

P₀ est le prix de base

P est le prix après révision

S₀ est l'indice Syntec connu à la date de prise d'effet

S est le plus récent indice Syntec publié à la date de révision

Si le paiement n'est pas effectué dans les délais requis, le Client se verra appliquer de plein droit à compter de la date d'échéance de la facture, un intérêt de retard égal aux taux d'intérêt de la Banque Centrale Européenne (BCE) pour ses opérations de refinancement les plus récentes, majoré de 8 points, et cela sans qu'un rappel ne soit nécessaire auquel s'ajoutera une indemnité forfaitaire de compensation des frais de recouvrement d'un montant de 40€.

En cas d'incident de paiement ou de retard de règlement par le Client, VIDAL se réserve pour l'avenir, le droit d'exiger le paiement de l'intégralité des sommes restantes à payer pour la durée du Contrat.

Par ailleurs, en cas de non-paiement de la facture par le Client, VIDAL se réserve le droit de suspendre immédiatement l'accès aux Produits, sans préjudice de sa faculté de résilier le Contrat dans les conditions de l'article 11 ci-après. Le rétablissement de l'accès aux Produits ne sera effectif qu'après parfait paiement et pour la durée du Contrat restant à courir.

9. RESPONSABILITE

VIDAL est astreint à une obligation de moyen pour l'exécution du Contrat.

Les Produits contiennent ou donnent accès à des informations qui ont été recueillies auprès de l'Agence Nationale de Sécurité du Médicament et

des produits de santé (ANSM) ou de l'Agence Européenne du médicament ainsi que d'autres sources officielles auxquelles VIDAL ne serait se substituer.

VIDAL apporte un soin tout particulier à la qualité de ses Produits et services. Leur élaboration et composition est si complexe que Vidal ne peut exclure des omissions ou la présence d'informations erronées. VIDAL n'accorde aucune garantie expresse ou implicite à l'égard de ses Produits ou de toutes données que le Client obtiendrait par VIDAL et sa Banque de Données. VIDAL s'engage à rectifier rapidement toute omission ou erreur dont elle aura eu connaissance ou qui lui aura été signalée par le Client.

Le Client est responsable de la bonne adéquation de la Banque de données et/ou des APIs à ses exigences et besoins professionnels et, en sa qualité de professionnel de santé, de l'usage et des interprétations qu'il fait des documents obtenus via VIDAL, et des actes et conseils qu'il en déduit ou émet. L'utilisation des Produits et l'exploitation de ces données par le Client se font donc sous sa seule responsabilité et à ses risques et périls. VIDAL ne serait être tenue responsable des conséquences éventuelles pouvant résulter d'une erreur de prescription, de délivrance, d'administration ou plus généralement d'utilisation des Produits.

L'utilisation des ne dispense pas le Client de vérifier les informations disponibles auprès des autorités et toutes autres sources officielles. L'utilisation des Produits ne serait remplacer la décision du prescripteur, seul juge des thérapeutiques à envisager.

VIDAL ne saurait être tenue responsable de tous dommages directs ou indirects, notamment ceux résultant d'une action d'un tiers à l'encontre du Client et pouvant résulter d'une omission ou d'une information erronée résultant des Produits. De convention expresse entre les Parties, sont considérés comme dommages indirects tout préjudice moral ou commercial, pertes de bénéfices, de chiffre d'affaires, de commandes, de revenus, de clientèle, perte de données et toute action dirigée contre le Client par un tiers et les conséquences en résultant.

En cas d'interconnexion entre les APIs et un logiciel édité par un tiers, la responsabilité de VIDAL ne pourra en aucun cas être recherchée si les données VIDAL ne sont pas correctement restituées. Le Client renonçant par avance à tous recours contre VIDAL de ce fait.

En toute hypothèse, la preuve de la faute de VIDAL sera à la charge du Client et dans le cas de mise en cause de la responsabilité sera limitée au moment effectivement perçu par elle au titre de la période contractuelle en cours.

10. PROPRIETE INTELLECTUELLE

VIDAL est seule propriétaire des fonds documentaires, textes, illustrations et données contenus dans les Produits ainsi que de tous les droits de reproduction et autres qui y sont liés, dans la limite des droits éventuellement détenus par des tiers. Le Client et les Utilisateurs Finaux sont autorisés à reproduire et imprimer sur papier les données auxquelles ils accèdent pour un usage exclusivement interne et gratuit. Cette faculté ne peut en aucun cas être utilisée pour reproduire la totalité des données contenues au sein des Produits. Le Client et ses Utilisateurs Finaux s'interdisent de copier, publier, diffuser ou vendre, de quelque manière que ce soit, ces droits et plus généralement de porter atteinte, directement ou indirectement, aux droits de propriété intellectuelle détenus par VIDAL.

VIDAL est producteur et propriétaire de tout ou partie des bases de données et APIs présentes dans le Produit. De ce fait, il est interdit d'extraire, réutiliser, stocker, reproduire, représenter ou conserver, directement ou indirectement, sur un support quelconque, par tout moyen et sous toute forme que ce soit, tout ou partie qualitativement ou quantitativement substantielle, du contenu des bases de données et APIs figurant dans le Produit, ainsi que d'extraire ou de réutiliser de façon répétée et systématique des parties qualitativement et quantitativement non substantielles lorsque ces opérations excèdent manifestement les conditions d'utilisation normale prévues initialement par VIDAL.

VIDAL est une marque déposée par la société VIDAL France tous droits réservés. L'ensemble des fonds documentaires et des données mis à la disposition de l'Utilisateur Final dans le cadre de l'utilisation du Produit est protégé par le droit d'auteur, le droit sur les logiciels et le droit sur les bases de données, conformément aux dispositions du code de la propriété intellectuelle.

11. RESILIATION

Le Contrat pourra être résilié chaque année par l'une ou l'autre des Parties. La partie souhaitant mettre un terme au Contrat devra le notifier à l'autre Partie par lettre recommandée avec accusé de réception ou par mail avec accusé de réception à l'adresse service.clients@ Vidal.fr au moins un mois avant la date d'anniversaire du Contrat.

Le présent Contrat pourra être résilié automatiquement et de plein droit par VIDAL dans l'hypothèse où le Client ne respecte pas les obligations mises à sa charge.

La résiliation du Contrat sera effective à l'expiration d'un délai de quinze (15) jours à compter de la notification, par VIDAL au Client, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception, d'un manquement du Client à l'une de ses obligations.

VIDAL peut, à sa seule discrétion et sans notification préalable au Client, suspendre l'accès aux Produits, et/ou prononcer la résiliation du Contrat, de plein droit et sans préavis, en cas :

- a) D'absence de règlement d'une facture ;
- b) De communication par le Client, de la clé d'activation ou du fichier de licence API à un tiers non autorisé,
- c) De violation par le Client du périmètre des droits qui lui sont concédés en application du Contrat.
- d) De modification ou de reproduction des APIs sans autorisation préalable,

En cas de résiliation anticipée du Contrat en raison de la survenance de l'un des cas mentionnés au a) b) c) ou d) ci-dessus, toutes les sommes restant dues

par le Client seront immédiatement exigibles sans préjudice des dommages et intérêts qui pourraient être dus à VIDAL.

12. FORCE MAJEURE

La responsabilité de VIDAL ou du Client ne pourra être engagé dans le cas où il lui devient impossible d'exécuter une partie ou la totalité de ses obligations en raison de la survenance d'un cas de force majeure, tel que reconnu par la jurisprudence française et l'article 1218 du Code civil. La partie qui invoque la force majeure doit le notifier à l'autre par lettre recommandée avec accusé de réception. L'exécution des obligations de la partie empêchée est alors reportée d'une période au moins égale à celle de la durée de la suspension due à cette cause. Toutefois, au-delà d'un délai de trois mois d'interruption pour cause de force majeure, chaque partie peut choisir de mettre fin au contrat par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans le cas, le prix restant dû à VIDAL sera calculé au prorata de la prestation accomplie.

13. DONNEES A CARACTERE PERSONNEL

L'intégralité de la politique de traitement des données personnelles du Client est intégrée en Annexe 1 des présentes Conditions Générales de Vente.

14. ASSURANCE

VIDAL déclare avoir souscrit une police d'assurance responsabilité civile professionnelle auprès d'une compagnie notoirement solvable et garantit être à jour dans le paiement des primes afférentes.

15. CONFIDENTIALITE

Chaque Partie s'engage à traiter et garder de manière strictement confidentielle toutes informations commerciales, financières ou techniques - quelles qu'en soient la nature, la forme ou le support - dont elles pourraient avoir connaissance dans le cadre de l'exécution du Contrat.

Les Parties prendront à l'égard de leur personnel toutes les mesures nécessaires pour assurer, sous leur responsabilité, le secret et la confidentialité.

Cet engagement est valable pendant la durée du Contrat et de ses éventuels renouvellements, et

pendant un délai de trois (3) ans suivant la fin du Contrat.

Nonobstant ce qui précède, cet engagement ne s'applique pas aux informations :

- qui étaient du domaine public au moment de leur divulgation ou sont tombées dans le domaine public sans qu'il y ait eu contravention aux stipulations du Contrat ;
- dont la Partie réceptrice peut prouver qu'elles étaient en sa possession antérieurement à leur communication par l'autre Partie ;
- qui sont communiquées à l'autre Partie par des tiers sans qu'il y ait contravention aux stipulations du Contrat ;
- qui sont divulguées avec l'accord préalable et écrit de l'autre Partie.

Cette obligation de confidentialité ne s'applique pas à l'égard des autorités administratives, judiciaires et fiscales, ainsi qu'à l'égard des experts comptables, des commissaires aux comptes et des avocats de chaque Partie.

Les Parties s'engagent à restituer ou à détruire, selon les instructions de l'autre Partie, les documents ou leur reproduction contenant des informations confidentielles, immédiatement sur demande de la Partie et au plus tard à l'expiration du Contrat.

16. DISPOSITIONS DIVERSES

Le Contrat est conclu intuitu personnae.

Le Contrat, y inclus les droits et obligations qui y sont stipulés, ne peut en aucun cas être cédé par le Client à un tiers en l'absence d'autorisation préalable et expresse de VIDAL.

Si une clause du Contrat se révélait nulle, le reste du Contrat ne sera pas affecté par la nullité de la clause.

Le fait, pour l'une des Parties, de ne pas se prévaloir d'un engagement par l'autre Partie à l'autre Partie d'une quelconque des obligations, visées par le Contrat, ne saurait être interprété pour l'avenir comme une renonciation à l'obligation en cause.

17. LOI APPLICABLE – RESOLUTION AMIABLE DES LITIGES – JURIDICTION COMPETENTE

Le Contrat est soumis aux dispositions de la loi française.

En cas de litige découlant de l'interprétation ou de l'exécution du présent contrat, les parties

s'engagent à rechercher une solution amiable. A défaut d'une telle solution, le différend sera de la compétence exclusive des tribunaux de Paris.

ANNEXE 1– TRAITEMENT DE DONNEES A CARACTERE PERSONNEL

Dans le cadre de l'utilisation des Produits VIDAL, des données à caractère personnel sont traitées par VIDAL France en sa qualité de responsable de traitement.

VIDAL traite des données à caractère personnel des Clients, interlocuteurs désignés par les Clients et Utilisateurs Finaux aux fins de :

- gérer sa relation avec le Client et lui délivrer les Produits (gestion des activités commerciales, information et support client, gestion des réclamations, facturation, tenue de la comptabilité, gestion des paiements, recouvrements, réalisation d'enquêtes de satisfaction et d'études clients, établissement de statistiques financières), sur la base de l'exécution du contrat signé entre VIDAL et le Client. Ces données sont traitées jusqu'à cinq (5) ans après la durée d'exécution du contrat ;
- adresser des informations commerciales aux Clients, interlocuteurs désignés par les Clients sur la base des intérêts légitimes de VIDAL à promouvoir les Offres Vidal et ses activités auprès de professionnels de santé. Ces données sont traitées jusqu'à trois (3) ans après la durée d'exécution du contrat et/ou du dernier contact émanant du Client.

VIDAL est également amené à traiter des données anonymes émanant de l'utilisation de ses Produits par ses Clients aux fins de :

- améliorer la performance technique et fonctionnelle des Produits et services distribués par VIDAL ;
- déployer pour les acteurs du domaine de la santé des outils d'analyse et d'évolution des pratiques des professionnels de santé ;
- évaluer et améliorer le bon usage des médicaments par les professionnels de santé via l'exploitation de données de vie réelle.

Afin de garantir que les données traitées sont bien anonymes, VIDAL a pris en considération l'ensemble des moyens raisonnablement susceptibles d'être utilisés par toute personne pour identifier la personne physique directement ou indirectement. Ces données anonymes sont traitées sans limitation de durée sur la base des intérêts légitimes de VIDAL à améliorer ses Produits. Elles visent également à renforcer le bon usage des médicaments par les professionnels de santé en France.

Dans le cadre des traitements réalisés à des fins de gestion de la relation avec le Client et de délivrance des Produits, VIDAL est amené à transférer des données du Client à l'éditeur du logiciel dans lequel est intégré le Produit VIDAL. Ces données sont uniquement transférées à des fins de gestion administrative et de facturation et sont à cet égard strictement limitées aux données étant nécessaires à la poursuite de ces finalités (numéro de contrat VIDAL associé au Client, date de début et de fin de contrat, identification du Client, etc.).

Dans le cadre de la mise en œuvre de ses activités, VIDAL s'appuie sur des produits et des services mis en œuvre par des prestataires spécialisés (éditeur de logiciel, prestataire de routage d'e-mails, hébergeur de données, consultants spécialisés, etc.). Les données à caractère personnel traitées par VIDAL en sa qualité de responsable de traitement sont susceptibles d'être transférées à ces sous-traitants, agissant uniquement sur instruction documentée de VIDAL et ne pouvant être traitées par ses sous-traitants que dans ce cadre. Par le biais de ces sous-traitants, les données sont susceptibles de faire l'objet d'un transfert en dehors de l'Union Européenne en vertu de la mise en place de garanties appropriées (notamment la signature de clauses contractuelles types adoptées par une autorité de contrôle ou la Commission européenne et/ou le respect d'un code de conduite) et/ou en vertu d'une décision d'adéquation de la Commission européenne vers un pays assurant un niveau de protection adéquat.

Les personnes concernées par un traitement mis en œuvre par VIDAL disposent de la faculté d'introduire une réclamation auprès de l'autorité de contrôle compétente, de définir des directives relatives à la conservation, à

l'effacement et à la communication de leurs données après leur décès ainsi qu'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, de portabilité et d'opposition pour motif légitime aux données personnelles les concernant. Pour exercer l'un de ces droits, les coordonnées suivantes peuvent être utilisées :

- par e-mail à l'adresse suivante : dpo@vidal.fr ;
- par courrier postal à l'adresse suivante : Délégué à la Protection des Données - VIDAL FRANCE - 21 rue Camille Desmoulins, 92789 ISSY LES MOULINEAUX CEDEX 9 - FRANCE.